



Charte d'engagements réciproques

entre

l'Union Nationale des Réservistes Formateurs du Service de Santé des Armées
(UNaRéFSSA)

et l'Union Nationale des Officiers de Réserve et des Organisations de Réservistes
(UNOR)

Le désir d'engagement et le besoin de solidarité nationale qui se sont exprimés, après des événements dramatiques dans un contexte terroriste et l'apparition de nouvelles menaces pandémiques de Santé publique, ont appelé une réponse forte des autorités et du Président de la République.

Depuis sa fondation en 1921 par Raymond Poincaré, l'**UNOR** œuvre au service de la sécurité et de la protection des Français. Son action repose sur l'engagement citoyen des femmes et des hommes, volontaires dans les réserves opérationnelles des armées et de la gendarmerie, mais aussi dans la structuration associative des réservistes. Reconnue d'Utilité publique et de structure interarmées l'**UNOR** regroupe près de 180 associations sur tout le territoire.

L'**UNOR** permet ainsi à tout citoyen volontaire de consacrer une partie de son temps, personnel ou professionnel, à la vie associative des réservistes des armées qui travaillent à l'esprit de défense, à la découverte et à l'explication des missions et des expertises des armées, mais aussi à la vie mémorielle de notre histoire. L'**UNOR** pouvant tout aussi mobiliser ses réseaux et ses adhérents pour les crises sanitaires qu'elles soient épidémiques ou pandémiques.

La réactivité et la disponibilité des réservistes opérationnels reposent essentiellement sur une bonne conciliation entre leur activité professionnelle, leur engagement dans le cadre de la Garde Nationale et leur vie associative. Aussi, la politique partenariale menée par l'**UNOR** a pour objet d'aider à la promotion des associations promouvant les parcours dans la réserve opérationnelle et mobilisant les adhérents autour des autorités lors de crises nationales.

L'**UNaRéFSSA** œuvre au quotidien en promouvant au sein du monde hospitalo-universitaire des principes et des spécificités chers au Service de Santé des Armées, telle que la solidarité, l'engagement, l'ancrage territorial, la proximité et le dynamisme. L'**UNaRéFSSA** fait entendre la voix et défend les intérêts des réservistes Formateurs engagés dans la mission des cadets de santé du SSA. Cadets de santé rassemblant, selon la mission du SSA, tous les étudiants de santé engagés dans la réserve militaire afin d'y acquérir une formation militaire face aux nouvelles menaces terroristes et sanitaires.

Ainsi, à travers son engagement citoyen, les réservistes de l'**UNaRéFSSA** apportent aux étudiants hospitalo-universitaires et aux instituts de formation dont ils dépendent des valeurs de solidarité nationale et de protection de la vie commune, ainsi qu'une éthique de la responsabilité sociale. En retour, le réserviste de santé développe un savoir-être et acquiert des compétences, lui permettant de pouvoir répondre aux besoins de cohésion et de couverture sanitaire nationale face aux nouvelles menaces, aux crises sanitaires et aux attentats terroristes.

Cet intérêt de l'**UNaRéFSSA**, dans l'instruction et la formation des étudiants de santé est commun avec l'**UNOR** pour valoriser et renforcer l'engagement volontaire des citoyens.

Cette charte traduit la claire intention et la volonté partagée de l'Union Nationale des Réservistes Formateurs du Service de Santé des Armées (UNaRéFSSA) et de l'Union Nationale des Officiers et Organisations de Réservistes (UNOR) de faciliter : l'engagement des étudiants de santé dans la réserve opérationnelle des Cadets de Santé du SSA et l'adhésion de ces Cadets de Santé au sein de l'UNaRéFSSA.

Cette démarche conjointe a pour objet de susciter et de consolider la présence de réservistes au sein des structures hospitalo-universitaires et de contribuer ainsi à la défense de la patrie et à la sécurité de tous les citoyens grâce à leurs collaborateurs réservistes. Les associations nationales de réservistes occupent, en effet, une place fondamentale dans la mise en œuvre de la politique des réserves opérationnelles. Leur concours est nécessaire à son efficacité.

Ainsi, les initiatives et projets entrepris par les structures hospitalo-universitaires, et institutions de formations de réservistes, s'inscrivent-ils dans une dynamique solidaire, fondée sur le dialogue, la confiance et l'échange d'informations entre l'ensemble des acteurs impliqués. Le succès de cette collaboration repose tant sur l'adhésion de l'UNaRéFSSA que sur le soutien de l'UNOR auprès de leur réseau national d'associations de réservistes.

Cet engagement de l'UNaRéFSSA permet, en outre, de transmettre un message positif à la population réserviste qui, forte de l'environnement bienveillant ainsi créé et confortée dans son choix, pourra, à son tour développer une relation bénéfique au sein de l'UNOR.

A cet effet, les parties conviennent de rester en contact étroit et permanent et de se réunir autant qu'elles le jugent nécessaire pour assurer le suivi des travaux et le respect des engagements contenus dans la présente charte. Elles s'engagent à organiser ensemble des manifestations communes destinées à faire rayonner l'engagement citoyen, ainsi que l'esprit et les objectifs de la présente charte.

Les étudiants de santé peuvent s'adresser directement à ces deux associations afin d'obtenir des informations, un accompagnement ou une mise en relation, en application de la présente charte.

Fait à Paris, le 22 septembre 2020

Pour l'UNaRéFSSA

Le MC(R) J-Philippe Durrieu

Président de l'Union Nationale des Réservistes Formateurs du SSA
Attaché de mission près la Directrice Centrale
pour les cadets de santé du SSA



Pour l'UNOR,

Le LCL (R) Philippe Ribatto

Président l'Union Nationale des Officiers de Réserve et des
organisations de réservistes

